



Sports Olympiques de Houilles

AFFILIATIONS : FÉDÉRATIONS FRANÇAISES ET FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
ATHÉTISME - BASKET-BALL - CYCLOSPORTIF - DANSE A THÈME - EXPRESSION CORPORELLE - FOOT-BALL
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN - HALTÉROPHILIE - HAND-BALL - TENNIS DE TABLE - TIR À L'ARC - TRIATHLON - VOLLEY-BALL

Houilles, le 15 juin 2011

Note aux adhérents

Veillez trouver ci-joint un dossier de réinscription concernant l'activité «Tennis-de-Table» qui **débutera le Jeudi 01 Septembre 2011**. Il se compose de 2 volets :

- ❶ > Informations Générales
- ❷ > Fiche d'Inscription

Afin de faciliter la réinscription de votre enfant, vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription à nous retourner avec les pièces obligatoires le plus rapidement possible. Concernant le paiement, les chèques seront encaissés qu'à partir du mois de septembre, voir plus tard selon demande. Pour cela, le responsable, le trésorier et le correspondant sont joignables **jusqu'au 20 juillet inclus. Durant la période du 21/07 au 31/08, les dossiers peuvent être déposés au siège du SOH – 23 rue Gabriel Péri – 78800 Houilles. Sinon la reprise se fera à partir du Jeudi 01 septembre 2009.**

La section a un site Web : **<http://www.soh-tt.com>**

Vous y trouverez un maximum d'information sur la vie de la section. Tels que les résultats sportifs, les lieux des rencontres, les dates des tournois, etc....

Je vous remercie de l'attention que vous portez à ce club. Je vous souhaite une excellente saison 2011-2012 et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (☎ : 06.71.77.53.61).

Renouvellement jeune

**Responsable de la Section
Tennis-de-Table**

Gilles PERSONNIC



SPORTS OLYMPIQUES DE HOUILLES

Section : TENNIS de TABLE

Modalités d'inscription

Toute inscription, nouvelle ou renouvellement, ne sera effectivement prise en compte qu'avec un dossier complet ; à savoir :

- La fiche d'inscription ou de renouvellement dûment remplie et signée par l'adhérent ou son représentant légal (pour les Jeunes),
- Le certificat médical d'aptitude à la pratique du Tennis de Table Y compris en compétition,
- Le montant de la cotisation (chèque ou espèces) sans tenir compte des prises en charges par les comités d'entreprises (remboursement si trop perçu).
- Une photo d'identité. Obligatoire pour toute nouvelle inscription et pour les Jeunes.
- Un règlement fractionné est possible ; pour cela, il faut remettre plusieurs chèques en précisant, pour chacun, la date d'encaissement.

**Pour tout dossier incomplet,
l'inscription ne sera pas effective
et la licence ne sera pas demandée.**

Pour les nouveaux : Deux séances pour tester et ensuite remise du dossier complet pour (Inscription) pouvoir accéder à la salle et participer aux entraînements.

Pour les anciens : Dès la première séance de la saison, vous devez déposer votre dossier (renouvellement) complet pour pouvoir accéder à la salle et participer aux entraînements.

1) INFORMATIONS GENERALES

LE RESPONSABLE :	Gilles PERSONNIC	Tél : 06.71.77.53.61
ADJOINT	David MASSON	Tél : 06.25.60.38.17
LE CORRESPONDANT :	Matthieu LANGLAIS	Tél : 06.31.54.72.23
LE TRESORIER :	Jean-Pierre SALLEE	Tél : 06.10.60.28.47
ENTRAINEUR JEUNE :	Bernard GOURDON	Tél : 06.34.10.38.73

A L'ATTENTION DES LICENCIES

- Il est, pour des raisons de responsabilité du gardien de gymnase, interdit aux joueurs non licenciés au club de Houilles, de s'entraîner dans les gymnases Ostermeyer et Jean Bouin. Néanmoins à titre occasionnel et en accord avec le responsable, des dérogations sont possibles. Les gardiens seront destinataires de la liste des adhérents du club.

- 2) Je vous remercie de bien vouloir, à la demande du gardien de gymnase, de quitter la salle à 22H30, les soirs où il n'y a pas d'entraînement.

A L'ATTENTION DE MESDAMES ET MESSIEURS LES PARENTS

Je vous rappelle qu'en dehors des horaires d'entraînements où vos enfants sont encadrés, ils sont sous **votre responsabilité**. La responsabilité du Club est engagée dès lors que l'entraîneur a effectué l'appel des présents dans la salle d'entraînement. A noter qu'il existe des plages horaires d'accès libre à la salle (surtout le samedi après-midi et dimanche matin).

C'est-à-dire que votre enfant peut venir jouer seul ou avec un autre jeune licencié au club. Toutefois pour des raisons de sécurité et de responsabilité du gardien de gymnase :

- votre enfant ne pourra jouer dans la salle qu'en **présence d'un adulte**.
- dès l'instant où le dernier adulte a quitté la salle, votre enfant sera dans l'obligation de sortir du gymnase.

Je vous remercie de votre compréhension et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

2) LES COMPETITIONS

Tous les jeunes peuvent faire de la compétition. Il est à noter que les compétitions se déroulent sur l'ensemble du département des Yvelines, et le transport de votre enfant est de votre responsabilité.

Il existe 2 types de compétition, soit par équipe, soit en individuel (Critérium Fédéral)).

Pour pouvoir participer à ces compétitions, vous devez inscrire votre enfant auprès du responsable des Jeunes Monsieur MASSON David, ou auprès de l'entraîneur LEROUX Sébastien.

Championnat par équipes

Les compétitions Jeunes par équipes se déroulent les samedis après midi pour les Poussins, Benjamin, Minimes et Cadets à partir de 14H00 sur le lieu de la rencontre. Les compétitions pour les Juniors ont lieu les dimanches matin, à partir de 9H00 sur le lieu de la rencontre.

Critérium fédéral (individuel)

Les compétitions Jeunes individuelles se déroulent les samedis après midi pour les Poussins, Benjamin, Minimes et Cadets et Juniors à partir de 14H00 sur le lieu de la rencontre.

Rappel :

Les lieux de rencontre sont sur l'ensemble du département des Yvelines, et le transport de votre enfant est de votre responsabilité

LES HORAIRES D'ENTRAINEMENTS

- les horaires sont à titre indicatifs, certains pourront être modifiés en début de saison.
 - Ecole de Tennis de Table : Mercredi de 13h30 à 20h30 à Ostermeyer.
 - Groupe Elite : cours en plus le Lundi de 18H00 à 19H30.
 - Salle réservée à la pratique du Tennis de Table : les samedis de 14h00 à 19h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00 à Ostermeyer.

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- La fiche d'inscription jointe.
- 1 Certificat Médical daté à partir du 15 juin 2011 et à rendre avant le 15 septembre 2011, avec la mention : Apte à la pratique du tennis de table en compétition.
- 1 photo d'identité
- Le paiement de la cotisation : 120€

A noter qu'au sein d'une même famille le tarif est dégressif, soit :

- 120€ pour le premier adhérent
- 215€ pour 2 adhérents,
- et au delà 75€ de plus par adhérent.

PIECE SUPPLEMENTAIRE A FOURNIR

- 1 chèque de caution de 25€ pour l'inscription au Critérium Fédéral

TENUES SPORTIVES DU SOH-TT

- Maillot du club : 20€ (Obligatoire pour la compétition)
- Survêtement du club : 60€

TENNIS-DE-TABLE DE HOUILLES



FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2011-2012

Renouvellement

Catégorie :
Partie à remplir par l'entraîneur

NOM : Prénom :

Date de Naissance : Nationalité :

Adresse :

.....

Tél Dom : Tél Trav. : Tél Port. :

E.MAIL :

Les responsables de la section Tennis de Table peuvent m'informer des évènements du Club par mail

Oui Non

Personne à Prévenir en cas d'urgence :

Tél Dom : Tél Trav. : Tél Port. :

Autres renseignements qui vous paraissent nécessaires pour notre information :

.....

DECHARGE PARENTALE (Obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné(e) M. ou Mme autorise mon

..... fils ou ma fille à participer aux entraînements de Tennis-de-Table. Mon attention est attirée sur le fait que la responsabilité des entraîneurs ne saurait être engagée en dehors des heures d'entraînement. De plus, je permets le transport de mon enfant vers l'hôpital le plus proche si les circonstances l'exigeaient et donne tout pouvoir au responsable de l'entraînement pour agir en mon nom pour toute intervention indispensable. Et reconnaît avoir pris **connaissance et acceptation du Règlement Intérieur de la Section.**

J'autorise que des photos de mon enfant dans le cadre de la pratique du Tennis de Table soient affichées sur le site du club. Oui Non

Fait à : Le :

Signature des parents avec la mention « Lu et Approuvé »

.....